

# Plan Climat Air Energie Territorial Programme d'actions



# SOMMAIRE

Axe 1 : Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires .....	3
Axe 2 : Accompagner la transition agricole et promouvoir une alimentation durable .....	12
Axe 3 : Favoriser une économie résiliente et durable.....	16
Axe 4 : Habiter durablement le territoire .....	21
Axe 5 : Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable.....	32
Axe 6 : Assurer la mise en œuvre du PCAET .....	40
Annexe : Répartition des actions par territoire et porteur .....	44

# AXE 1 : PROMOUVOIR UN AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DES COLLECTIVITES EXEMPLAIRES

Action N° 1 Promouvoir un aménagement durable et une construction exemplaire et intégrer ces notions aux documents d'urbanisme					
<b>Axe :</b> Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires					
<b>Objectifs de l'action :</b>					
<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES		<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique			
<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique		<input checked="" type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire			
<input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération		<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations			
<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)					
<b>Impacts environnementaux</b>		Impacts non quantifiables			
Sous actions					
Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Via le SCOT, intégrer aux documents d'urbanisme des préconisations sur :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>L'habitat durable et notamment la prise en compte des enjeux du ZAN</li> <li>La mobilité et la réduction des besoins en déplacement</li> <li>La prise en compte du développement des ENR</li> <li>La réduction de la vulnérabilité aux risques naturels et climatiques</li> <li>La qualité de l'air</li> <li>La séquestration carbone et la préservation et valorisation de la ressource forestière</li> </ul>	2025-2031	PETR à travers le SCOT	Communes (doc urba), CCSOM	Pilote 	CCSOM : intégration du service autorisation droit du sol 
<b>Mesures ERC : au sein du SCoT et des PLU, être vigilant aux points suivants :</b>					
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Planter les aménagements là où les enjeux naturels sont les moins forts, ne pas rompre de haies ou autre continuité écologique</li> <li>➤ Réaliser les travaux en dehors des périodes de reproduction, intégrer les aménagements dans leur environnement naturel</li> <li>➤ Réhabiliter, restaurer ou créer des milieux équivalents à ceux détruits ou dégradés pendant les aménagements</li> </ul>					
<b>Sensibiliser les habitants et acteurs du territoire aux enjeux de l'aménagement durable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les communes dans l'élaboration des documents d'urbanisme (PPA) grâce à des outils de déclinaison du SCoT (grille d'analyse)</li> <li>Poursuivre une gestion et un nettoyage efficace des cours d'eaux par les syndicats des eaux</li> <li>Elaborer les plans communaux de sauvegarde et plans intercommunaux de sauvegarde</li> <li>Communiquer sur la mise en œuvre du SCoT</li> </ul>	2025-2031	PETR, Communes, Syndicat des Eaux	EPCI	Pilote 	Partenaire 
<b>Réduire les besoins en déplacement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Encourager la relocalisation des entreprises en travaillant avec la CMA, la CCI pour identifier les besoins et freins des entreprises à l'installation puis pour favoriser leur implantation.</li> <li>Travailler sur l'accessibilité des services et des commerces de proximité</li> <li>Promouvoir la visioconférence et le télétravail auprès des entreprises et employeurs du territoire</li> <li>Favoriser l'accessibilité numérique en s'assurant que tout le territoire est couvert avec un débit internet suffisant et en organisant des ateliers d'apprentissage du numérique pour les publics en demande</li> </ul>	2025-2031	EPCI	PETR (SCOT), CMA, CCI	Partenaire 	Pilote 

## Conditions de mise en œuvre

### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »)  
SCoT

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
SCoT élaboré	Approbation prévue en 2025	PETR	1 fois
Grille d'analyse établie	Non établie	PETR	1 fois
Nombre de documents d'urbanisme mis en compatibilité avec le SCoT	0 (SCoT en cours)		Annuelle
Part des communes couvertes par un document d'urbanisme intégrant des mentions « environnementales » (ENR, artificialisation, biodiversité, eau, constructions biosourcées...)	Non étudié (SCoT en cours)	DDT / Territoire communes	Annuelle
Flux domicile/travail	/	INSEE	Annuelle
Nombre de PCS / PIS élaborés	/	Communes / EPCI	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des émissions du territoire	528 008 teqCO2 en 2019	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution de la production d'énergie renouvelable (en GWh et en %)	612 GWh en 2019	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution de l'occupation des surfaces (zonage du territoire)		Corine Land Cover	Selon l'actualisation des inventaires.
Indice de concentration d'emploi	CCSSOM : 74 (2020) CCBC : 90.8 (2020) CCSM : 78,5 (2020)	INSEE (EMP T5)	Annuelle

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Elaboration du SCoT : 160 000 € Mission SCoT au PETR	<b>Moyens</b>  0.2 ETP minimum pour le suivi du SCoT	<b>Financements disponibles :</b>  Etat (DGD) , Région (Couverture des SCoT) AAP thématiques (TVB, etc...)
--	--	---

## Informations complémentaires :

Le SCoT est en cours d'élaboration avec une approbation prévue pour mi 2025. Conforme aux ordonnances de 2020, il intégrera les attendus de la loi Climat et Résilience. Par ailleurs, l'approbation préalable du PCAET à celle du SCoT permettra d'intégrer dans ce dernier les éléments à décliner. À la suite de l'approbation du SCoT, la mise en compatibilité des documents d'urbanisme permettra une mise en œuvre directe de cette fiche action.

Au sein de cette action, un travail complémentaire en lien avec le PNACC 3, adopté en mars 2025 (soit après l'arrêt du PCAET) sera conduit d'ici l'évaluation à mi-parcours, afin d'intégrer si besoin des éléments en lien avec la déclinaison locale de ce plan.

## Action N° 2 Réaliser un diagnostic des friches et de la vacance

**Axe :** Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input type="checkbox"/> Réduction des GES	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input checked="" type="checkbox"/> Séquestration carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** : Impacts non quantifiables

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Identifier les friches et qualifier le potentiel de remobilisation.</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les logements vacants grâce à des entretiens avec le réseau d'élus locaux</li> <li>Recenser les friches : préparer le cadrage méthodologique (2025) puis lancer l'étude (2026)</li> </ul>	2025-2027	PETR	Etat, EPCI, Communes Région Grand Est	pilote	partenaires

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●●	●●●	●●●				

**Politiques liées :** PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »), SCoT (limitation de la consommation foncière)

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Réalisation de l'inventaire	/	PETR	1 fois

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Surfaces de friches réhabilitées	/	Communes / EPCI	Annuelle
Nombre de projets initiés	/		

#### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Ingénierie interne au PETR	<b>Moyens</b>  Inclus dans les missions du Chargé de développement	<b>Financements disponibles :</b>  Région Grand Est : Ingénierie des Pays/ PETR – option thématique
--	--	---

### Informations complémentaires :

--

## Action N° 3 Améliorer le fonctionnement des collectivités dans une logique d'exemplarité vis-à-vis des enjeux Climat Air Energie

**Axe :** Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** : Impacts difficilement quantifiables sans BEGES « Patrimoine et Compétences »

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Définir de manière annuelle une feuille de route pour porter le développement durable et décliner la politique bas carbone dans les pratiques des collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Pour la CCSSOM et chaque EPCI volontaire,, définir chaque année dans cette feuille de route les actions à conduire en matière de : <ul style="list-style-type: none"> <li>Opérations de réhabilitation des bâtiments, équipements</li> <li>Suivi des consommations (énergie, eau...)</li> <li>Achats publics (pour lesquels des critères environnementaux seront étudiés etc.), en s'appuyant sur les SPASER (Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables)</li> <li>Actions de communication (eau, déchets...)</li> <li>Actions de sensibilisation et de formation des agents/ élus</li> <li>Mobilité (flotte)</li> <li>Autres (actions en faveur de la trame noire...),</li> </ul> </li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI		Observateur 	Pilotes 
<p><b>Faciliter la mobilisation des aides pour accélérer la transformation des collectivités :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Assurer une veille sur les dispositifs d'ingénierie (type CEP) et les labels et proposer aux communes/ EPCI des temps de présentations et d'échanges sur leur déploiement local</li> <li>Mobiliser les ressources liées au PTRTE pour favoriser l'accès aux financements des projets locaux</li> </ul>	Durée du PCAET	PETR	Etat/ Région/ Département (comité de pacte)	Pilote 	Pilotes 
<p><b>Améliorer et réduire les déplacements liés au fonctionnement des collectivités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Définir un cadre autorisant le télétravail et s'assurer que les agents disposent des moyens matériels nécessaires</li> <li>Organiser certaines réunions inter- ou intra-EPCI en visio-conférence lorsque cela est possible</li> <li>Permettre des horaires plus souples pour permettre le covoiturage</li> <li>Poursuivre le télétravail mis en place par la collectivité et répondant à la demande des agents ensuite :</li> <li>Equiper les bâtiments publics avec des salles de visio (1 lieu équipé pour le territoire à mettre en place)</li> <li>Organiser le covoiturage pour les réunion d'élus</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI, PETR		Pilote 	Pilotes 

## Conditions de mise en œuvre

### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »),

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Feuille de route annuelle de chaque EPCI réalisée	1 (CCSSOM)	EPCI	Annuelle
Nombre d'actions réalisées annuellement pour chaque feuille de route	/	EPCI	Annuelle
Couverture du territoire en équipements visio	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Part d'agents faisant du télétravail au moins 1 jour par semaine	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Nombre de jours de télétravail moyen par agent	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Part d'élus venant en covoiturage pour les réunions	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle

### Modalités de financement

Budget prévu	Moyens	Financements disponibles :
 Inclus au fonctionnement des collectivités	 Inclus au fonctionnement des collectivités	

### Informations complémentaires :

## Action N° 4 Avoir un patrimoine public peu impactant

**Axe :** Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration carbone sur le territoire
	<input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** | Impacts difficilement quantifiables sans BEGES « Patrimoine et Compétences »

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Planifier la rénovation performante du patrimoine public et la mettre en œuvre</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une ingénierie pour suivre les investissements importants à mettre en place</li> <li>Rénover les bâtiments publics et les adapter au changement climatique :</li> <li>Réaliser des diagnostic énergie pour préconiser les changements à réaliser et rationaliser pour mieux connaître le parc de bâtiments</li> <li>Mettre en place un investissement intelligent et raisonné : a minima à l'échelle des EPCI en s'appuyant sur les aides disponibles type Climaxion</li> <li>Lors des rénovations, viser des labels ambitieux type BBC rénovation</li> <li>Changer les chaudières, isoler et rénover les bâtiments, tout en tenant compte de l'adaptation au changement climatique (végétalisation, masques solaires ...)</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI et communes	ADEME, région	Observateur 	Pilotes 
<p><b>Mettre en place des projets d'ENR (notamment solaires) sur les bâtiments publics</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'appuyer sur l'étude financée par l'Ademe pour réfléchir à l'implantation de solaire en autoconsommation des bâtiments publics, en lien avec le programme de rénovation</li> <li>Se saisir des opportunités lors des rénovation pour mettre en place des projets d'ENR&amp;R : solaire thermique, solaire photovoltaïque, géothermie, chaufferie biomasse etc.</li> <li>Encourager l'installation des pompes à chaleur eau/eau surtout pour les gros bâtiments communaux et publics (pour lesquels les investissements seront plus rentables et plus performants)</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI et communes	ADEME, région	Observateur 	Pilotes 
<p><b>Réduire l'impact de l'éclairage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Adapter les éclairages aux besoins et mouvements des habitants</li> <li>Avant tous travaux, identifier les besoins en éclairage du secteur</li> <li>Utiliser les innovations techniques pour optimiser l'éclairage public : Installer des détecteurs de présence pour allumer les éclairages uniquement lorsque cela est nécessaire</li> <li>Remplacer les éclairages les plus anciens par des ampoules LED</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI et communes	ADEME, région, SIEM	Observateur 	Pilotes 

## Conditions de mise en œuvre

### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe « Garantir un maillage de services en s'appuyant sur un réseau de centralités »),

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de bâtiments publics rénovés annuellement	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Surface de bâtiments publics rénovés annuellement	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Part des rénovations annuelles atteignant des labels	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Nombre de chaudières changées pour des moyens de chauffage "propres"	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Part des bâtiments publics équipés de moyens de chauffage "propres"	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Nombre annuels de projets ENR sur les bâtiments publics	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Part des installations d'éclairage public performants	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Puissance ENR (par type d'ENR) installée annuellement	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Evolution de la production d'ENR sur les bâtiments publics	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle
Evolution des consommations de l'éclairage public	/	Communes, EPCI, PETR	Annuelle

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>ETP</b> 	<b>Financements disponibles :</b>  Climaxion Fonds Vert
---	---	---

### Informations complémentaires :

--

## Action N° 5 Développer les ENR&R

**Axe :** Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration carbone sur le territoire
	<input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** 559 kteq CO2 évitées/an (par rapport au mix électrique moyen français) ;  
+ 1494 GWh/an de production d'ENR par rapport à 2019

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Planifier, animer et étudier les ENR&amp;R pour rendre possible l'implantation des ENR&amp;R</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir des conseils indépendants sur le type d'énergie à privilégier, par exemple en lien avec la Maison de l'Habitat</li> <li>Avoir une cartographie pour la sélection endroits favorables de type cadastre solaire dans le cadre de la démarche d'identification des Zones d'Accélération des ENR. (par exemple : friches industrielles pour le solaire, bâtiments industriels et agricoles)</li> <li>Travailler avec les gestionnaires des réseaux à l'adaptation des réseaux d'énergie</li> <li>Mettre en place une structure et une organisation permettant de faire remonter les informations sur les projets d'ENR&amp;R du territoire, et plus largement impliquer les habitants dans le montage des projets d'énergie renouvelables pour faciliter leur acceptabilité</li> </ul>	Durée du PCAET	PETR, communes	RTE, ENEDIS, EPCI	Pilote 	Partenaires 
<p><b>Mesures ERC :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Veiller à l'intégration paysagère et environnementale des projets ENR&amp;R, notamment en préférant l'implantation dans des sites à faible valeur écologique (friches polluées, anciennes carrières ou toitures), en éloignant au maximum les installations de grande échelle des habitations, en maintenant si possible les haies, arbres existants (qui créent des masques visuels). Eviter d'abattre les vieux arbres à cavités.</li> <li>➤ Prendre en compte lors de la phase de travaux les risques de pollution à cause des produits de traitement</li> <li>➤ Localiser les installations EnR en fonction des potentiels et des contraintes paysagères, en évitant l'implantation dans les unités paysagères sensibles</li> </ul>					
<p><b>Accompagner les porteurs de projet dans le développement des ENR&amp;R (solaire, géothermie, pompe à chaleur, biomasse, bois énergie, récupération de chaleur)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Energie solaire : <ul style="list-style-type: none"> <li>Inciter les entreprises à faire des diagnostics sur leurs bâtiments ou parkings et les sensibiliser</li> <li>Communiquer vers les particuliers sur les nouvelles possibilités en matière d'autoconsommation et sur les conseillers indépendants et objectifs comme la Maison de l'Habitat</li> <li>Sensibiliser les agriculteurs au photovoltaïque</li> </ul> </li> <li>Récupération de chaleur fatale : Promouvoir la récupération des chaleurs émises par les industries vers d'autres bâtiments</li> <li>Géothermie et pompes à chaleur : <ul style="list-style-type: none"> <li>S'appuyer sur les ressources déjà disponibles (ex : exploitation pétrolière)</li> <li>Identifier les besoins pour développer des réseaux de chaleur performants</li> <li>Envisager des sondages pour délimiter les régions favorables à la géothermie</li> </ul> </li> </ul>	Durée du PCAET	Porteurs de projets privés	Chambre d'agriculture Marne Développement	Observateur 	Observateur 

## Conditions de mise en œuvre

### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	● ● ●	● ● ●	● ● ●	● ● ●	● ● ●	● ● ●

Politiques liées :

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Structure de suivi des projets ENR&R mise en place	-	PETR	1 fois
Nombre de projets ENR&R par an et par type.	/	Structure de suivi des projets ENR&R	annuelle
Bilan du potentiel de bois énergie réalisé	/	PETR	1 fois
Part des déchetterie du territoire disposant d'une benne à bois	/	Syndicats de déchets	annuelle
Hectares de cultures à vocations énergétiques	/	RPG	annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la production ENR&R par type : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Photovoltaïque</li> <li>▪ Solaire thermique</li> <li>▪ Géothermie</li> <li>▪ Bois énergie / biomasse</li> <li>▪ Eolienne</li> <li>▪ Méthanisation</li> </ul>	8 GWh en 2019 0.3 GWh en 2019 2,6 GWh en 2019 (+28 GWh de PAC aérothermique 0,5 GWh (cultures énergétiques) 548 GWh en 2019 25 GWh	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Inclus dans le fonctionnement et cotisations aux organismes tiers (Marne Développement)	<b>Moyens</b>  Mobilisation des acteurs de l'accompagnement	<b>Financements disponibles :</b>  Financements privés
---	---	---

## Informations complémentaires :

Le diagnostic a été réalisé sur la base des données 2019. Une actualisation complète des indicateurs de suivi sera réalisée au T0 de la mise en œuvre du PCAET.

# AXE 2 : ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE ET PROMOUVOIR UNE ALIMENTATION DURABLE

Action N° 6 Appuyer la structuration d'une filière alimentaire locale					
<b>Axe :</b> Accompagner la transition agricole et promouvoir une alimentation durable					
<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique			
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration carbone sur le territoire			
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations			
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)				
<b>Impacts environnementaux</b> Impacts uniquement après réalisation du PAT					
Sous actions					
Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Etude de l'opportunité d'un Projet Alimentaire Territorial qui s'intéresserait aux thématiques suivantes :</b> Recensement et mise en réseau des acteurs du territoire, lutte contre le gaspillage alimentaire, création d'une centrale d'achats ...	Durée du PCAET	PETR ou EPCI	Chambre d'agriculture Association Chlorophylle, CLIC à Sézanne	Pilote 	Pilote 
<b>Aider à la transformation sur les exploitations (programme LEADER)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création, modernisation et/ou développement /ou de conditionnement</li> <li>Soutien aux études pour la mise en place de projet de transformation</li> <li>Mettre en réseau les acteurs pour coordonner les initiatives en matière de circuits courts</li> </ul>	2024	Porteurs privés	PETR, Région (co-financeur) Chambre Agriculture	Partenaire 	Partenaire 
<b>Aider à la commercialisation (programme LEADER)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>En lien avec le PAT, impulser la création d'une coopérative de producteurs locaux du territoire</li> <li>Recenser les circuits courts et les AMAP du territoire et les communiquer aux habitants,</li> <li>Création ou développement de points de vente ou autres systèmes de commercialisation (LEADER)</li> <li>Matériel et équipement dédié exclusivement à la commercialisation sur les marchés ou autre commercialisation itinérante (LEADER)</li> <li>Soutien aux études pour la mise en place de projet de commercialisation (LEADER)</li> </ul>	2024	porteurs privés	PETR, Région (co-financeur) Chambre Agriculture	Partenaire 	Partenaire 
<b>Promouvoir les productions locales et sensibiliser le consommateur</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les habitants à l'intérêt de manger local, pour la santé et le climat, communiquer sur les principes d'alimentation saine et durable,</li> <li>Organiser des marchés de producteurs locaux, ...</li> </ul>	2024	Initiatives à faire émerger	PETR, Région (co-financeur) Chambre Agriculture / GEDA	Partenaire 	Partenaire 
<b>Améliorer l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux, de saison et bio</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Favoriser l'intégration des objectifs de la loi EGALIM dans les marchés de restauration scolaire</li> </ul>	2024	EPCI/ Communes	Chambre d'Agriculture Bio en Grand Est	Observateur	Pilote

<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser et former les agents en charge de ces services</li> </ul>					
---	--	--	--	---	---

## Conditions de mise en œuvre

### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●	●	●●●	●●●	●●	●●	●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Appuyer l'agriculture comme filière majeure de développement local »)  
Programme LEADER 2023-2027

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de projets identifiés / soutenus / réalisés	/	Suivi du programme LEADER	Annuelle
Couverture du territoire en points de distribution de produits locaux	/	EPCI/ communes / PETR	Annuelle
Degré d'avancement des réflexions du PAT	/	EPCI / PETR	Annuelle
Nombre d'actions de formation/ sensibilisation	/	EPCI/ communes / PETR	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

## Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Via ouverture ligne LEADER	<b>Moyens</b>  Appui aux porteurs via l'ingénierie LEADER	<b>Financements disponibles :</b>  Région, LEADER : 215 000 €
--	---	---

## Informations complémentaires :

Durant l'année 2023, un temps de sensibilisation et d'échanges sur l'opportunité d'une démarche de PAT a été conduit, conduisant les élus à ne pas se positionner sur l'appel à projets 2024. Néanmoins, les réflexions restent ouvertes et pourront évoluer durant la vie du PCAET, notamment lors de l'évaluation à mi-parcours.  
Parallèlement, des actions « isolées » en lien avec l'alimentation locale peuvent être conduites sur le territoire.

## Action N° 7 Encourager des pratiques et techniques culturales plus respectueuses de l'environnement et moins émissives

**Axe :** Accompagner la transition agricole et promouvoir une alimentation durable

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input checked="" type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** - 24 854 teqCO2  
0 GWh

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Accompagner les agriculteurs dans la transition de leurs pratiques culturales</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser et accompagner les agriculteurs aux pratiques par sous-secteurs sur les bénéfices et problèmes des différentes techniques (cultures d'hiver, goutte à goutte plutôt que d'autres modes d'irrigation, choix des variétés à diversifier, réutilisation des eaux ...)</li> <li>Accompagner au développement d'outils de transformation et de vente qui peuvent être amenés à changer dans le cadre de la diversification des cultures (par exemple : développer les débouchés des légumineuses),</li> <li>S'appuyer sur l'AMI « Prairie et Elevage en Bassée » : pour des activités agricoles rémunératrices en faveur de la biodiversité et de l'eau pour porter des actions en faveur d'une optimisation de la gestion des prairies Développer un conseil de gestion de l'eau pour uniformiser les pratiques</li> </ul>	Durée du PCAET	Chambre d'agriculture, CIVAM, GEDA	Coopératives, Agence de l'eau	Observateur 	Partenaire (relais en mise en relation) 
<p><b>Améliorer les capacités de stockage par le sol du CO2 sur le territoire</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Informers les agriculteurs sur les avantages et les bénéfices des pratiques permettant d'augmenter la séquestration carbone pour lutter contre la sensation de « perte de zone de culture »</li> <li>Communiquer sur les aides actuelles pour la plantation de haies et d'arbres</li> <li>Former et accompagner les agriculteurs à l'agroforesterie et à la gestion des haies bocagères en informant sur leurs bénéfices</li> </ul>	Durée du PCAET	Chambre d'agriculture, CIVAM, GEDA	Coopératives, Agence de l'eau	Observateur 	Partenaire (relais en mise en relation) 
<p><b>Réduire les émissions liées à l'activité agricole</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir l'enfouissement des engrais, les bonnes pratiques culturales et sensibiliser les agriculteurs (réunions d'information, entretiens, conseil, transmission d'informations et de documentation existantes ...)</li> <li>Développer l'usage des biocarburants et d'énergies moins émissives pour les engins agricoles</li> <li>Favoriser les échanges entre les agriculteurs pour permettre les échanges de bonnes pratiques et de lever certaines réticences</li> </ul>	Durée du PCAET	Chambre d'agriculture, CIVAM, GEDA	Coopératives, Agence de l'eau	Observateur 	Partenaire (relais en mise en relation) 

## Conditions de mise en œuvre

### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	● ●	● ● ●	● ● ●	● ● ●	● ● ●	● ● ●

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Appuyer l'agriculture comme filière majeure de développement local »)  
Mise en œuvre des CTEC (EPCI)

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre d'agriculteurs sensibilisés aux pratiques plus vertueuses	/	Chambre d'Agriculture	Annuelle
Part des légumineuses dans les rotations	/	RPG	Annuelle
Mètres linéaires de haies plantés	/	Chambre d'Agriculture / selon données disponibles	Annuelle
Evolution de la surface d'agroforesterie sur le territoire	/	RPG	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Consommations d'eau de l'agriculture		Agence de l'eau	Annuelle
Evolution des émissions du secteur agricole	172,8 kteq CO2	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  En attente arbitrage sur convention Chambre d'Agriculture (2026/2027)	<b>Moyens</b>  Convention Chambre d'Agriculture pour prestations « sur mesure »	<b>Financements disponibles :</b>  Agence de l'Eau
---	---	--

## Informations complémentaires :

Une complémentarité avec les actions conduites dans le cadre des Contrats de Territoire Eau et Climat (CTEC) de la Brie Champenoise et de Sézanne Sud-Ouest Marnais devra être recherchée, notamment dans le suivi des actions et des impacts.

# AXE 3 : FAVORISER UNE ECONOMIE RESILIENTE ET DURABLE

## Action N° 8 Structurer la filière des professionnels pour la rénovation

**Axe :** Favoriser une économie résiliente et durable

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** Impacts non quantifiables

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
Etudier la mise en place d'une formation des professionnels du bâtiments aux enjeux énergétiques et aux solutions techniques plus durables (matériaux biosourcés, ressources locales, etc.)	2026/2029	Maison de l'habitat	FFB, CAPEB, Chambre des métiers, Ordre des architectes, EPCI	Pilote via la Maison de l'habitat 	Partenaires 

#### Mesures ERC :

- Une attention doit être portée sur les ressources utilisées, qui ne doivent pas être prélevées dans les milieux protégés, et dont l'exploitation doit tenir compte des enjeux paysagers.

<b>Communiquer sur les professionnels de la construction durable</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les artisans RGE</li> <li>• Sensibiliser les artisans non labellisés RGE à cette certification</li> <li>• Communiquer sur les artisans RGE au travers des conseils prodigués par la Maison de l'Habitat</li> </ul>	Durée du PCAET	Maison de l'habitat	FFB, CAPEB, Chambre des métiers, Ordre des architectes, EPCI	Pilote via la maison de l'habitat 	Partenaires 
---	----------------	---------------------	--	--	--

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●	●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Favoriser une économie collaborative et résiliente pour un ancrage des entreprises »)  
Pacte Territorial France Rénov' 2025-2029

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
CR activité Maison de l'Habitat		Maison de l'Habitat	Annuelle
Evolution du nombre d'artisans RGE sur le territoire / par métier.	138 en septembre 2023	Répertoire RGE	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  1/4 du SPRH Volet 1 ~ 30 000 € / 5 ans	<b>ETP</b>  Inclus dans les missions de l'équipe technique de la Maison de l'Habitat	<b>Financements disponibles :</b>  Anah (PTFR') Région (SPRH)
--	---	--

### Informations complémentaires :

Cette action était intégrée dans le conventionnement SARE 2021-2024. Dans le cadre du Pacte Territorial France Rénov', l'action est prolongée, confiée également à la Maison de l'Habitat, dans le cadre d'une entente intercommunale entre le PETR du Pays de Brie et Champagne et le PETR du Pays d'Epernay terres de Champagne.

# Action N° 9 Accompagner les entreprises et les industries dans leur transition énergétique

**Axe :** Favoriser une économie résiliente et durable

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** -2797 teqCO2  
-7 GWh

## Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Accompagner les acteurs économiques, notamment industriels, sur les sujets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mobilité décarbonnée et éco-conduite</li> <li>Eco-conception et valorisation des déchets</li> <li>Démarches d'EIT et synergies inter-entreprises</li> <li>Réduction des consommations énergétiques et des émissions de GES dans les process et dans les bâtiments</li> <li>Promotion des ENR&amp;R, notamment sur les questions d'autoconsommation et d'autoconsommation collective , ou encore de mutualisation des projets d'ENR&amp;R</li> </ul> <p><b>Cet accompagnement prendra la forme</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation d'événements thématiques locaux (1 à 2 par an) abordant nouveautés/ aides/ dispositifs et outils, retours d'expériences, sensibilisation...</li> <li>Valorisation et participation aux réseaux départementaux, notamment Marne Industrie et</li> <li>Accompagnement individuels (rencontre des dirigeants)</li> </ul>	Durée du PCAET	Marne Développement	EPCI, PETR, ADEME, Région,CCI	Partenaire 	Partenaire 
<p><b>Accompagner la décarbonation de l'industrie</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser les projets de décarbonation des industries du territoire (rencontres individuelles).</li> <li>Orienter et conseiller les industriels pour faciliter la réussite de leurs projets</li> </ul>	2024	Marne Développement	EPCI, PETR, ADEME, Région,CCI	Observateur 	Partenaire 

## Conditions de mise en œuvre

### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●	●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Favoriser une économie collaborative et résiliente pour un ancrage des entreprises »)

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre annuel de projets industriels d'ENR&R financés	/	Marne Développement	Annuelle
Nombre d'entreprises ayant réalisées des actions de sensibilisation à l'environnement	/	Marne Développement	Annuelle
Représentation des entreprises locales dans les réseaux	/	Marne Développement	Annuelle
Nombre d'événements organisés et participation locale	/	Marne Développement	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Puissance des projets industriels d'ENR&R	/	Marne Développement	
Evolution de la consommation du secteur industriel	815 GWh (en 2019)	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES du secteur industriel	191 kteq CO2(en 2019)	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Inclus dans le financement par les EPCI et partenaires de Marne Développement	<b>Moyens</b>  Convention PETR / Marne Développement	<b>Financements disponibles :</b>  Financements thématiques AAP à identifier
--	---	---

### Informations complémentaires :

## Action N° 10 Rénover les bâtiments tertiaires

**Axe :** Favoriser une économie résiliente et durable

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** -4195 teqCO2  
-26 GWh

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Sensibiliser les professionnels</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer aux entreprises tertiaires les différentes aides (financières et techniques) disponibles en termes de rénovation du bâti, en priorité les bâtiments les plus anciens et énergivores                             <ul style="list-style-type: none"> <li>Diagnostics possibles via la CCI et CA</li> <li>CMA : Maison de l'Habitat, Aides Climaxion</li> <li>Autres dispositifs (ORT, PVD, ...)</li> </ul> </li> <li>Impliquer les collectivités comme repères pour les petits commerces et petites structures : les former et documenter sur les relais et aides existants pour qu'elles puissent renseigner efficacement les entreprises qui viendraient les questionner</li> </ul>	Durée du PCAET	Maison de l'habitat	EPCI, PETR, ADEME, Région, Consulaires	Partenaire 	Partenaire 

#### Mesures ERC :

- Dans le cadre de travaux de rénovations de façades, effectuer les travaux en dehors des périodes de nidification, et maintenir si possible les anfractuosités, ou utiliser des parpaings nichoirs qui s'intègrent directement dans le mur.

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	●	●●	●●	●●		

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Favoriser une économie collaborative et résiliente pour un ancrage des entreprises »)

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre d'actions réalisées à destination des professionnels	/	Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre annuel d'entreprises tertiaires demandant des conseils de rénovation.	/	Maison de l'Habitat	Annuelle

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>ETP</b> 	<b>Financements disponibles :</b> 
---	---	--

# AXE 4 : HABITER DURABLEMENT LE TERRITOIRE

## Action N° 11 Promouvoir la sobriété et limiter l'empreinte environnementale de l'habitat

**Axe :** Habiter durablement le territoire

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

<b>Impacts environnementaux</b>	-3751 teqCO2 -33 GWh
---------------------------------	-------------------------

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Définir et mettre en œuvre un programme d'animation</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des balades thermiques</li> <li>Mettre en place une action communale et constituer une équipe capable de présenter ces enjeux, avec des supports pédagogiques</li> <li>Organiser une soirée ou un événement en lien avec la rénovation des logements par la collectivité avec les différents financeurs et acteurs de la thématique, etc.</li> <li>Présenter sur le site internet les compte-rendus des réunions d'information</li> <li>Rappeler les bonnes pratiques d'usages (aération, chauffage, cuisine, eau chaude sanitaire) par des articles et communiqués sur le site communal</li> <li>Renvoyer vers le site de la Maison de l'Habitat</li> </ul>	Durée du PCAET	PETR / Maison de l'habitat	EPCI/ Communes	Pilote 	Partenaire 
<b>Orienter les administrés vers les bons relais et travaux les plus impactants</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser les propriétaires, occupants, et bailleurs aux enjeux autour de la réduction de l'empreinte environnementale de l'habitat et sur les travaux de rénovation les plus impactants et sur les enjeux relatifs à la qualité de l'air.</li> <li>Relayer les aides, informations et structures existantes grâce aux bulletins municipaux, gazette (modes de chauffage, rénovation, ENR résidentielles ...)</li> </ul>	Durée du PCAET	PETR/ Maison de l'habitat	EPCI/ Communes	Pilote 	Partenaire 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●●	●●	●●	●●	●●	●●	●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Préserver et valoriser les caractéristiques identitaires du territoire »)  
SPRH – volet 1 / OPAH 2023-2026

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre annuel de balades thermiques	/	Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre annuel de participants aux balades thermiques	/	Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre annuel d'actions de sensibilisation autour des enjeux de l'habitat	/	Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre de particuliers sollicitant des conseils auprès de la maison de l'habitat = nombre d'actes SARE/ missions SPRH	/	Maison de l'Habitat	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des consommations résidentielles fossiles	104 GWh en 2019	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des consommations d'énergie du résidentiel	378 GWh en 2019	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des consommations d'énergie du résidentiel par habitant	10,87 MWh/hab en 2019	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES du résidentiel par habitant	35 684 teq CO2 en 2019	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

### Modalités de financement

Budget prévu	Moyens	Financements disponibles :
 <p>1/2 du SPRH Volet 1 ~ 60 000 € / 5 ans</p>	 <p>Conseillers rénovations mobilisés, en lien avec l'opérateur OPAH</p>	 <p>Programme SARE puis pacte territorial FR' Anah (dynamique de la rénovation)</p>

### Informations complémentaires :

--

## Action N° 12 Rénover l'habitat privé et l'adapter au changement climatique

**Axe :** Habiter durablement le territoire

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

<b>Impacts environnementaux</b>	-10 627 teqCO2 -92 GWh
---------------------------------	---------------------------

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Accompagner les ménages</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Conseiller sur les solutions techniques et aider à la décision, y compris sur la question des systèmes de chauffage décarbonés</li> <li>Identifier les démarches administratives et aides mobilisables et appuyer les ménages dans le parcours.</li> <li>Orienter vers un accompagnement à la définition d'un programme de travaux performant et adapté à la situation du ménage</li> <li>Proposer un accompagnement pour des publics ciblés si nécessaire</li> </ul>	2024	PETR	MH Opérateur OPAH Anah	Pilote 	Observateur 
<b>Financer les travaux</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Constituer et gérer un fonds d'intervention local, autour de priorités ciblées, facilitant le passage à l'acte des ménages, notamment les plus fragiles (en complémentarité des aides nationales)</li> </ul>	2024	PETR	EPCI Région	Pilote 	Observateur 

**Mesures ERC :**

- Dans le cadre de travaux de rénovations de façades, effectuer les travaux en dehors des périodes de nidification, et maintenir si possible les anfractuosités, ou utiliser des parpaings nichoirs qui s'intègrent directement dans le mur.
- Sur la question du chauffage au bois, inciter et sensibiliser à du chauffage de qualité, à l'utilisation d'appareils performants, à un allumage inversé (par le haut), au ramonage des conduits...

### Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel						
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●●	●●	●●	●●	●●	●●	●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Préserver et valoriser les caractéristiques identitaires du territoire »)  
SPRH – volet 2 / OPAH 2023-2026

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de particuliers accompagnés par la MH - actes A2/A4 + OPAH + SPRH	/	Maison de l'Habitat	Annuelle
Nombre annuel de financements accordés par la OPAH / Aide locale /MPR	/	Maison de l'Habitat / Anah	Annuelle
Montant annuel total des financements accordés par la OPAH / Aide locale /MPR	/	Maison de l'Habitat / Anah	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des consommations d'énergie du résidentiel	378 GWh en 2019	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des consommations d'énergie du résidentiel par habitant	10,87 MWh/hab en 2019	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES du résidentiel	35 684 teq CO2 en 2019	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux
Evolution des émissions de GES du résidentiel par habitant	1,03 teq CO2/hab en 2019	ATMO – observatoire climat Grand Est	Selon l'actualisation des inventaires régionaux

### Modalités de financement

<p><b>Budget prévu</b></p>  <p>SPRH volet2 : 187 500 € (5 ans)            SPRH volet3 : à définir            OPAH 1 an : 114 000 €            Travaux : 290 000 € +            1 890 000 € (2025)</p>	<p><b>Moyens</b></p>  <p>0.1 ETP interne            Opérateur OPAH            Conseillers rénovation</p>	<p><b>Financements disponibles :</b></p>  <p>Programme SARE puis PT FR'            Anah (OPAH)            Région Grand Est</p>
--	---	---

### Informations complémentaires :

Le territoire du PETR bénéficie d'un accompagnement des ménages via une contractualisation de l'OPAH d'une part et du SARE, en lien avec le Pays d'Eprenay, qui permet de couvrir l'ensemble de la population jusqu'à fin 2024. Une nouvelle contractualisation 2025-2029 a été signée avec l'Anah dans le cadre du SPRH qui prévoit un maintien d'un espace France Rénov' sur cette période. L'accompagnement (AMO) est assuré jusqu'en janvier 2026 ; un renouvellement est à l'étude (publics cibles, moyens)  
 L'aide locale est déjà instituée pour la période 2023-2026. Son éventuel renouvellement sera étudié en 2025.

# Action N° 13 Rénovier les logements collectifs sociaux et les adapter au changement climatique

**Axe :** Habiter durablement le territoire

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

<b>Impacts environnementaux</b>	-3126 teqCO2 -27 GWh
---------------------------------	-------------------------

## Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Proposer des réunions d'informations à destination des bailleurs</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Proposer une réunion d'information entre le bailleur, les propriétaires occupants des bâtiments collectifs autre que le bailleur social avec les collectivités, l'Etat pour montrer l'état des bâtiments et ce qui est demandé par la loi</li> <li>S'appuyer sur la cartographie des bâtiments collectifs pour identifier les bâtiments d'étiquette D et G prioritaires pour faire une programmation des réhabilitations et communiquer sur les aides disponibles</li> </ul>	2027	PETR, Maison de l'Habitat		 Pilote	 Partenaire

**Mesures ERC :**

- Dans le cadre de travaux de rénovations de façades, effectuer les travaux en dehors des périodes de nidification, et maintenir si possible les anfractuosités, ou utiliser des parpaings nichoirs qui s'intègrent directement dans le mur.
- Sur la question du chauffage au bois, inciter et sensibiliser à du chauffage de qualité, à l'utilisation d'appareils performants, à un allumage inversé (par le haut), au ramonage des conduits...

## Conditions de mise en œuvre

**Calendrier prévisionnel**

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	●	●●	●●	●●	●●	●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Préserver et valoriser les caractéristiques identitaires du territoire »)

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Réunion d'information entre bailleur (social), propriétaires occupants réalisée	/	PETR / MH	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

## Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>Moyens</b> 	<b>Financements disponibles :</b> 
---	--	--

## Action N° 14 Repérer et accompagner les ménages en situation de précarité

**Axe :** Habiter durablement le territoire

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** -3751 teqCO2  
-33 GWh

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Poursuivre les actions du groupe de travail "précarité" dans le cadre de l'OPAH</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Création d'un groupe partenarial regroupant les acteurs sociaux, afin de travailler à une orientation des ménages repérés via l'approche habitat/logement.</li> </ul>	Durée du PCAET	PETR	Opérateur OPAH, acteurs sociaux, PDLHI, EPCI	Pilote 	partenaires via les CCAS 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●	●	●	●	●	●	●

**Politiques liées :** SPRH – volet 1 / OPAH 2023-2026

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Groupe créé	1 <sup>ère</sup> réunion en 2025	PETR	Annuelle
Nombre de réunions tenus / nombre de partenaires associés	/	PETR	Annuelle
Nombre de situations repérées/ traitées	/	PETR	Annuelle

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre de projets soutenus	/	PETR	Annuelle
Economies d'énergies réalisées	/	PETR	Annuelle

#### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Inclus dans le SPRH volet 1	<b>Moyens</b>  Mission du chargé de développement	<b>Financements disponibles :</b>  Anah (pacte territorial)
--	--	--

### Informations complémentaires :

## Action N° 15 Protéger les écosystèmes

**Axe :** Habiter durablement le territoire

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input type="checkbox"/> Réduction des GES	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** Impacts non quantifiables

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Préserver la ressource en eau</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>S'inspirer des Projets de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE) existants sur d'autres territoires pour définir une feuille de route à l'échelle de chaque EPCI</li> <li>Installer des récupérateurs d'eaux de pluie sur les bâtiments publics dans les nouvelles constructions et lors des réhabilitations</li> <li>Lutte contre les fuites du réseau d'eau : planifier des travaux de renouvellement ou réparation des réseaux</li> <li>Elaborer des Contrats de Territoire Eau et Climat (CTEC)</li> <li>Encourager les particuliers à installer des récupérateurs d'eau</li> </ul>	Durée du PCAET Au fil de l'eau	EPCI, gestionnaires d'AEP	Agence de l'eau	Observateur 	Pilote 
<b>Poursuivre les actions d'éducation à l'environnement</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Eduquer à l'environnement et aux bénéfices des zones humides (Saint Gond, abords de la Seine)</li> <li>Organiser des programmes de sensibilisation auprès des publics scolaires, de la petite enfance avec des visites de sites naturels, explication des enjeux etc.</li> <li>Sur les sites naturels d'intérêt n'en disposant pas, installer des panneaux d'information à destination du grand public pour les sensibiliser à leur préservation</li> </ul>	Durée du PCAET Au fil de l'eau	Associations, Structures de gestion des sites	Agence de l'eau, structures de gestion des sites naturels	Observateur 	Partenaire 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●	●	●	●	●	●	●

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Préserver et valoriser les caractéristiques identitaires du territoire »)

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Taux de fuites des réseaux	CCBC : 54,7% en 2021 (partie gérée en régie), 72,61% (partie gérée par Suez) CCSSOM : 79.2% en 2021 CCSM : -	RPQS Eau	annuelle
Nombres d'opérations de sensibilisation à la protection de l'environnement auprès des scolaires et de la petite enfance		EPCI, communes	annuelle
Part des sites naturels d'intérêt disposant de panneaux d'information		EPCI, communes	annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution des consommations d'eau du territoire (m3)	CCBC : 334 533 m <sup>3</sup> en 2021 (partie gérée en régie), 165 147 m <sup>3</sup> (partie gérée par Suez) CCSSOM : 614 480 m <sup>3</sup> en 2021 CCSM : -	RPQS Eau	annuelle
Quantités d'eau de stations d'épuration réutilisées		RPQS Eau	annuelle

### Modalités de financement

Budget prévu	Moyens	Financements disponibles :
		 Agence de l'eau

### Informations complémentaires :

## Action N° 16 Réduire la production de déchets

**Axe :** Habiter durablement le territoire

- Objectifs de l'action :**
- |  |  |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Réduction des GES   | <input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique                         |
| <input type="checkbox"/> Sobriété énergétique  | <input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire                                   |
| <input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération                             | <input type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations |
| <input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants) |  |

**Impacts environnementaux** : Impacts non quantifiables

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Faire des campagnes de prévention et sur la gestion des déchets</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etablir une feuille de route de réduction de production de déchets</li> <li>Dans le cadre de la loi AGEC, proposer à chaque habitant du territoire une solution de tri à la source de leur biodéchets (ramassage des biodéchets, composteurs individuels, composteurs collectifs, poules ...)</li> <li>Sensibiliser via des campagnes de communication, des événements aux bonnes pratiques pour réduire la production de déchets et améliorer le tri, former au compostage</li> <li>Réduire la fréquence de passage</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI	Syndicat de gestion des déchets SYVALOM	Observateur 	Pilote 
<b>Promouvoir l'économie circulaire et réemploi (cf. LEADER)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer et promouvoir les acteurs de la réparation et du réemploi (ex : ressourceries) dans une démarche vertueuse et durable de réduction et valorisation des déchets</li> <li>Sensibiliser et communiquer sur l'économie circulaire, le prêt, le réemploi (relayer les campagnes nationales, cartographie des acteurs, communication)</li> <li>Développer un réseau d'acteurs de l'économie circulaire (accompagner le développement d'acteurs de l'ESS notamment commerces, ressourcerie ...), en engageant par exemple la réflexion sur le développement de filières à Responsabilité Elargie du Producteur (REP)</li> </ul>	Durée du PCAET	PETR	EPCI, Marne développement, CCI, région	Pilote 	Partenaires 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●●	●	●	●	●	●	●

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Préserver et valoriser les caractéristiques identitaires du territoire »)

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Part d'habitants disposant d'une solution de tri / gestion des biodéchets	/	EPCI / syndicats de déchets	Annuelle
Nombre annuel de campagnes de sensibilisation à la réduction et à la gestion des déchets	/	EPCI / syndicats de déchets	Annuelle
Nombre d'initiatives identifiées/ accompagnées	/	EPCI / syndicats de déchets	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Evolution de la quantité de déchets produits collectés	CCSSOM (chiffres 2021) : <ul style="list-style-type: none"> <li>• OM : 5 449,29 t</li> <li>• EMR : 660,21 t</li> <li>• AV : 995,52 t</li> <li>• Déchetteries : 6411,32 t</li> </ul> CCSM : voir RPQS CCBC : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Total : 4592,531 t</li> <li>• OMR : 1930,97 t</li> <li>• Recyclable : 233,95</li> <li>• Verre : 331,097t</li> </ul>	RPQS Déchets	Annuelle
Evolution de la quantité de déchets produits collectés par habitant	CCSSOM : <ul style="list-style-type: none"> <li>• OMR : 247 kg/hab</li> <li>• Tri : 30kg/hab</li> <li>• Déchetterie : 291 kg/hab</li> <li>• Verre : 45 kg/hab</li> </ul> CCSM : voir RPQS	RPQS Déchets	Annuelle

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>ETP</b> 	<b>Financements disponibles :</b> 	Ademe
---	---	--	-------

### Informations complémentaires :

L'association PISTE porte depuis 2021 une réflexion sur l'implantation d'une ressourcerie sur le territoire. Cette action fait l'objet d'un suivi dans le cadre du PTRTE.

## Action N° 17 Mettre en place un réseau de chaleur urbain

**Axe :** Habiter durablement le territoire

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** : Impacts non quantifiables

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Etudier l'opportunité d'un réseau de chaleur sur la ville de Sézanne</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etablir l'opportunité et la faisabilité du projet.</li> <li>Quantifier le potentiel e identifier les débouchées publiques et privées</li> </ul>	En cours (2024)	CCSSOM	ADEME	Observateur 	Pilote 
<b>Déploiement selon conclusions de l'étape précédente</b>					

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●●	●●●	●●				

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Préserver et valoriser les caractéristiques identitaires du territoire »)

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Réseau de chaleur urbain créé	Etape étude de faisabilité		

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Quantité de chaleur fournie par le RCU	0 GWh	Bilan de fonctionnement du RCU	Annuelle

#### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Etude : 40 000 €	<b>Moyens</b>  Suivi par la collectivité Bureau d'études	<b>Financements disponibles :</b>  ADEME
---	--	---

### Informations complémentaires :

Etude d'opportunité et de faisabilité lancée en 2023  
 Action potentiellement à classer dans l'axe 3 en raison des bénéficiaires, plutôt à profil industriel à priori.

# AXE 5 : AMELIORER LA MOBILITE ET STRUCTURER UNE OFFRE PLUS DURABLE

## Action N° 18 Coordonner la mobilité

**Axe :** Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** : Impacts non quantifiables

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Mettre en place le comité des partenaires</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mutualiser le comité des partenaires à l'échelle du PETR</li> <li>S'inscrire dans la dynamique du Bassin de Mobilité Sud Champagne</li> </ul>	2026 2024	PETR / EPCI	Groupe "Famille Rurale"	Pilote 	Pilote 
<b>Promouvoir l'existant</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Utiliser les entreprises et syndicats de transports scolaires pour les déplacements des salariés dans la mesure du possible, démocratiser leur accès et développer leurs passages hors temps scolaires</li> <li>Améliorer les transports vers les gares en faisant une étude des besoins,</li> <li>(cf. fiche suivante dédiée)</li> </ul>	2024	EPCI		Partenaire 	Pilote 
<b>Initier un Plan de Mobilité Simplifié</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Faire un diagnostic de l'offre et de la demande en termes de mobilité</li> <li>Envisager un plan de mobilité simplifié adapté aux spécificités du territoire</li> </ul>	2026	en discussion soit PETR soit EPCI		A définir	A définir

### Conditions de mise en œuvre

<b>Calendrier prévisionnel</b>						
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●	●●	●●●	●●●	●●	●●	●●
<b>Politiques liées :</b>	PTRTE (axe : « Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable ») SCoT (mobilité)					

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Comité des partenaires créé	/	PETR / EPCI	1 fois
Nombre de participants au comité des partenaires	/	Comité des partenaires	Annuelle
Etat des lieux des mobilités réalisé	/	PETR / EPCI	1 fois
Plan de mobilité simplifié réalisé	/	PETR / EPCI	1 fois
Diagnostic de l'offre et la demande en termes de mobilité réalisé	/	PETR / EPCI	1 fois
Page internet mobilité sur sites EPCI / PETR	/	PETR / EPCI	1 fois

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Intégré au fonctionnement des collectivités	<b>Moyens</b>  PETR : Intégré dans les missions du chargé de développement (PTRTE) EPCI : à définir	<b>Financements disponibles :</b>  Région Grand Est : Etudes de mobilité
---	--	--

### Informations complémentaires :

L'association familles Rurales, déploie sur le territoire un service de mobilité solidaire. Dans ce cadre, un comité de suivi se réunit périodiquement en s'attachant à inclure les différentes initiatives de mobilité du bassin. Le comité des partenaires, découlant de la compétence AOM, pourra utilement s'inspirer et s'appuyer sur ce réseau existant.

La CCSSOM a engagé un travail d'enquête auprès des habitants de son territoire en 2024. L'analyse permettra d'initier la dynamique d'actions en faveur de la mobilité en zones rurales.

## Action N° 19 Développer le co-voiturage

**Axe :** Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux**  
-9163 teqCO2  
11 453 GWh

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Inciter au covoiturage par la mise à disposition d'outils (application locale)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Etudier l'opportunité d'élargissement d'ecovoit</li> <li>Réaliser un benchmark des solutions de covoiturage</li> </ul>	2024	EPCI	PETR	Partenaire 	Pilotes 
<b>Aménager des aires de covoiturage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les parkings situés à des endroits stratégiques pour le covoiturage</li> <li>Identifier les zones nécessitant la création d'un nouveau parking ou d'une nouvelle aire de covoiturage</li> </ul>	2024-2030	EPCI/ Communes	PETR, EPCI	Partenaire 	Pilotes 
<b>Mesures ERC :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Implanter les aménagements où les enjeux naturels sont les moins forts et/ou proposer des aménagements dans des espaces déjà au moins en partie artificialisés ; Ne pas rompre de haies ou autre continuité écologique identifiée.</li> <li>➤ Réduire l'imperméabilisation induite par les aménagements</li> </ul>					
<b>Développer des Plans de Déplacements InterEntreprises et l'autopartage</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Communiquer aux entreprises du territoire les avantages et accompagnements disponibles pour la réalisation de Plans de Déplacements InterEntreprises</li> <li>Identifier par zone d'activité les entreprises volontaires à la réalisation de Plans de Déplacements InterEntreprises</li> <li>Accompagner ces entreprises dans la réalisation de leurs plans</li> </ul>	A partir 2025	Marne Développement	AXON Câble	Observateur 	Partenaire 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●●●	●●●	●●	●●	●●	●●	●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable »)  
SCoT (mobilité)

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Application disponible	/	PETR	1 ou 2 fois
Evolution du nombre d'utilisateurs	/	Application	Annuelle
Nombre annuel de trajets en covoiturage réalisés	/	RPC / Application	Annuelle
Nombre d'aires de covoiturage aménagées	1	EPCI	Annuelle
Nombre annuel d'entreprises du territoire sensibilisées aux Plans de Déplacements InterEntreprises	0	Marne Développement	Annuelle
Part d'entreprises du territoire concernées par un Plans de Déplacements InterEntreprises	0	Marne Développement	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Application et animation : 10 000 € (1 an) Incitation : 15 000 €	<b>ETP</b> 	<b>Financements disponibles :</b>  Fonds Vert (mesure covoiturage)
--	--	--

### Informations complémentaires :

L'application BlablaCar Daily, ainsi qu'une campagne d'incitation financière au covoiturage ont été lancées en novembre 2024. La prolongation sur une année supplémentaire est à l'étude au moment de l'adoption du PCAET.

## Action N° 20 Développer les modes actifs

**Axe :** Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** -20 043 teqCO2  
-1718 GWh

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Développer les infrastructures cyclables</b> • Sécuriser l'accès à la véloroute et développer les pistes cyclables	Durée du PCAET	EPCI / Communes	PETR	Observateur 	Partenaire 
<b>Améliorer la marchabilité</b> • Généraliser les secteurs piétonnisés • Sécuriser l'accès piéton des abords d'écoles • Encourager les projets de pédibus	Durée du PCAET	EPCI/ Communes	EPCI, PETR	Observateur 	Partenaire 

#### Mesures ERC :

- Implanter les aménagements où les enjeux naturels sont les moins forts et/ou proposer des aménagements dans des espaces déjà au moins en partie artificialisés ; Ne pas rompre de haies ou autre continuité écologique identifiée.
- Réduire l'imperméabilisation induite par les aménagements

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●	●	●	●	●	●	●

**Politiques liées :** SCoT (mobilité)

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Mètres linéaires de pistes cyclables créés / aménagés annuellement			1 fois Annuel

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

#### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>Moyens</b> 	<b>Financements disponibles :</b> 	AAP dédiés (Fonds européens, Avélo...) Fonds Vert Région Grand Est : Mobilités du quotidien
---	--	--	---

## Action N° 21 Pérenniser les infrastructures de transport de marchandises

**Axe :** Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux**  
-1718 teqCO2  
-1145 GWh

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Conserver et promouvoir les lignes capillaires pour le fret ferroviaire</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Travailler avec les gestionnaires des lignes capillaires pour le fret ferroviaire pour s'assurer de leur pérennité</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI	Etat / Région / Chargeurs	Observateur 	Pilotes 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●	●	●	●	●	●	●

**Politiques liées :** /

### Suivi de l'action

#### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Recensement des besoins et contraintes réalisés			1 fois
Nombre d'entreprises engagées pour la mutualisation des transports			Annuelle
Lignes de fret conservées			Annuelle

#### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

#### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b> 	<b>ETP</b> 	<b>Financements disponibles :</b> 
---	---	--

### Informations complémentaires :

## Action N° 22 Réduire l'impact des déplacements motorisés

**Axe :** Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des GES	<input type="checkbox"/>	Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sobriété énergétique	<input type="checkbox"/>	Séquestration Carbone sur le territoire
	<input type="checkbox"/>	Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/>	Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/>	Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)		

**Impacts environnementaux**  
-37 796 teqCO2  
-12 599 GWh

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Promouvoir les bonnes pratiques de mobilité auprès des professionnels (cf. FA 10)</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Former et sensibiliser à l'écoconduite les chauffeurs professionnels : contacter les entreprises du territoire pour identifier leurs besoins et pratiques actuelles</li> <li>Informers les employés de type chauffeurs sur leur consommation de carburant pour les sensibiliser aux avantages de l'éco-conduite</li> <li>Faire un retour aux professionnels sur les économies de carburant qu'ils réalisent</li> </ul>		Marne Développement	Entreprises de transport	Observateur 	Observateur 
<b>Développer un réseau d'énergies "propres"</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer un réseau d'énergie "propre" : électricité, hydrogène, GnV (bioGnV idéalement) et développer les bornes, (par exemple sur les parkings de covoiturage de l'action 24), et de manière équilibrée sur le territoire pour obtenir un maillage suffisamment dense. Trouver un équilibre entre les bornes permettent la recharge pour des déplacements de proximité moins rapides et celles plus rapides pour les déplacements « longue durée ».</li> <li>Identifier les entreprises devant installer des bornes de recharge et communiquer sur les bornes déjà existantes en lien avec le SDIR</li> <li>Réfléchir à l'implantation d'une station multi-énergie par EPCI.</li> </ul>		EPCI	SIEM	Observateur 	Pilotes 

**Mesures ERC :**

- Veiller à l'implantation des installations sur des surfaces déjà artificialisées

### Conditions de mise en œuvre

**Calendrier prévisionnel**

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	●	●●	●●	●●	●●	●●

**Politiques liées :** SCoT (mobilité)

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre annuel de bornes électriques de recharge installées	/	EPCI / Communes/ SIEM	Annuelle
Nombre annuel de bornes GnV installées	/	EPCI / Communes/ SIEM	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

### Modalités de financement

Budget prévu	Moyens	Financements disponibles :
		

### Informations complémentaires :

# AXE 6 : ASSURER LA MISE EN ŒUVRE DU PCAET

## Action N° 23 Porter les enjeux Climat Air Energie dans les politiques du territoire

**Axe :** Assurer la mise en œuvre du PCAET

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input checked="" type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

<b>Impacts environnementaux</b>	Impacts non quantifiables
---------------------------------	---------------------------

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<b>Communiquer sur les enjeux Climat Air Energie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer la pédagogie pour illustrer et rendre concrète la transition écologique en développant des formations, utilisant des outils</li> <li>Etudier les méthodes des autres territoires pour reproduire ce qui est adapté et intéressant pour le PETR et les EPCI.</li> </ul>	Durée du PCAET	PETR et EPCI	Maison de l'habitat, Région	Pilote 	Pilotes 
<b>Se fixer des objectifs complémentaires du PCAET pour dynamiser la politique Climat Air Energie</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une Commission Développement Durable et l'utiliser pour arbitrer certaines décisions</li> <li>Imposer les enjeux du développement durable dans la grille de lecture et de décision des différents choix de la collectivité</li> <li>Viser l'obtention de labels pour motiver le territoire à s'engager (ex : Territoire Engagé pour la Transition Ecologique Climat Air Energie)</li> <li>Participer aux réseaux des acteurs de la transition</li> </ul>	Durée du PCAET	EPCI Communes	PETR	Partenaire 	Pilotes 

### Conditions de mise en œuvre

Calendrier prévisionnel						
2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
●	●●	●●	●●●	●●●	●●●	●●●
<b>Politiques liées :</b> /						

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Nombre annuel de communication, sensibilisation aux enjeux C.A.E réalisés	/	PETR/ EPCI	Annuelle
Commission développement durable mise à place	/	EPCI	1 fois
Démarches de labellisation en cours/ obtenues	/	EPCI	Annuelle
Nombre de participations aux réseaux	/	PETR/ EPCI	Annuelle

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  Action transversale au fonctionnement des collectivités.	<b>Moyens</b>  Action transversale au fonctionnement des collectivités. Inclus dans les missions généralistes	<b>Financements disponibles :</b>  Action transversale au fonctionnement des collectivités. AAP dédiés Mécénat/ RSE
--	---	---

### Informations complémentaires :

--

## Action N° 24 Coordonner et animer la transition Climat Air Energie

**Axe :** Assurer la mise en œuvre du PCAET

<b>Objectifs de l'action :</b>	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des GES	<input checked="" type="checkbox"/> Adaptation du territoire au changement climatique
	<input checked="" type="checkbox"/> Sobriété énergétique	<input checked="" type="checkbox"/> Séquestration Carbone sur le territoire
	<input checked="" type="checkbox"/> Développement des énergies renouvelables et de récupération	<input checked="" type="checkbox"/> Réduction des polluants atmosphériques et de l'exposition des populations
	<input checked="" type="checkbox"/> Sensibilisation (culture énergie/climat/air des élus, services et habitants)	

**Impacts environnementaux** : Impacts non quantifiables

### Sous actions

Contenu	Calendrier prévu	Pilote(s)	Partenaires	Rôle du PETR	Rôle des EPCI
<p><b>Constituer et animer un comité de pilotage pérenne dédié au PCAET</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Mettre en place une gouvernance PCAET à l'échelle du PETR : <ul style="list-style-type: none"> <li>Identifier les parties prenantes à intégrer à ce Comité de Pilotage (au moins 1 élu et 1 agent de chaque collectivité, au moins 1 représentant du PETR)</li> <li>Associer les partenaires.</li> <li>Mobiliser les citoyens autant que possible au sein de ces instances, afin de favoriser l'acceptation des projets, l'adhésion au PCAET, que ce soit par de la consultation, de la concertation ou de la co-construction</li> <li>Fixer les modalités de fonctionnement de ce comité de pilotage</li> <li>Organiser des rencontres annuelles</li> </ul> </li> <li>Suivre et communiquer sur les avancées du PCAET</li> <li>Organiser l'évaluation à mi-parcours du PCAET (3 ans après le début de sa mise en oeuvre) ainsi que l'établissement de mesures correctrices en cas de non atteinte des objectifs retenus</li> </ul>	2026	PETR	EPCI, Etat, Région, Ademe  Chambre d'Agriculture, Marne Développement  Conseil de développement	Pilote 	Partenaires 
<p><b>S'appuyer sur les moyens financiers et humains existants pour l'animation du PCAET et en déployer de nouveaux</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maintenir une mission d'animation du PCAET au sein de l'équipe du PETR</li> <li>Etudier l'opportunité de mobiliser les outils financiers existants dans le cadre de Climaxion pour financer la politique Climat Air Energie au travers d'un ETP pour suivre la politique écologique ou des campagnes de communication</li> </ul>	A compter de 2026	PETR	EPCI, Etat, Région, Ademe	Pilote 	Partenaires 

### Conditions de mise en œuvre

#### Calendrier prévisionnel

2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031
	●●	●●●	●●●	●●●	●●●	●●●

**Politiques liées :** PTRTE (axe : « Consolider l'ingénierie au service du développement local »)

## Suivi de l'action

### Indicateur de suivi et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation
Comité de pilotage du PCAET créé	0	PETR	1 fois
Création du référentiel de suivi	Suivi V0	PETR	1 fois
Nombre de réunions annuelles du COFIL PCAET	/	PETR	Annuelle
Evaluation à mi-parcours du PCAET réalisée	/	PETR	1 fois

### Indicateur d'impact et fréquence d'actualisation

Indicateur	Valeur de référence si existante	Source de données	Fréquence d'actualisation

### Modalités de financement

<b>Budget prévu</b>  <p>12 000 € suivi PETR Ajustement annuel pour des moyens supplémentaires</p>	<b>Moyens</b>  <p>0,2 ETP dans les missions du chargé de développement. Renforcement soumis à validation préalable.</p>	<b>Financements disponibles :</b>  <p>Climaxion, dispositif "Accélérateur de transition", CEP ADEME pour le financement des postes de chargé.e.s de mission Fonds vert (ingénierie)</p>
--	---	--

### Informations complémentaires :

La gouvernance propre au suivi du PCAET sera installée après le renouvellement municipal de 2026. Entre l'adoption, et la mise en place de ces instances, le suivi sera assuré directement par le Conseil syndical.

## ANNEXE : REPARTITION DES ACTIONS PAR TERRITOIRE ET PORTEUR

Axe 1 : Promouvoir un aménagement du territoire et des collectivités exemplaires N°action – sous action	Territoire concerné <sup>1</sup>			Portage		
	CCBC	CCSSOM	CCSM	EPCI	PETR	Autre <sup>2</sup>
1- prescriptions à intégrer au SCoT	X	X	X		X	
1- Sensibiliser les habitants et les acteurs aux enjeux de l'urbanisme durable	X	X	X		X	
1- Réduire les besoins en déplacement	X	X	X	X		X
2 – réaliser un diagnostic des friches et de la vacance	X	X	X		X	
3- Définir une feuille de route annuelle pour les pratiques des collectivités		X		X		
3- Faciliter la mobilisation des aides pour accélérer la transformation des collectivités	X	X	X		X	
3- Améliorer et réduire les déplacements liés au fonctionnement des collectivités	(X)	X	(X)	X	X	
4- planifier la rénovation énergétique du patrimoine public	X	X	X	X		X
4- mettre en place des projets ENR&R sur bâtiments publics	X	X	X	X		X
4- réduire l'impact de l'éclairage	X	X	X	X		X
5- suivre les déploiement des projets ENR	X	X	X	X	X	
5- accompagner les porteurs de projets	X	X	X			X

Axe 2 : Accompagner la transition agricole et promouvoir une alimentation durable N°action – sous action	Territoire concerné			Portage		
	CCBC	CCSSOM	CCSM	EPCI	PETR	Autre
6- réaliser un PAT	(X)	(X)	(X)	X	(X)	
6-aider à la transformation sur les exploitations	X	X	X			X
6- aider à la commercialisation	X	X	X			X
6-promouvoir les productions locales et sensibiliser les consommateurs	X	X	X			X
6-améliorer l'approvisionnement de la restauration collective	(X)	X	(X)	X		X
7-accompagner les agriculteurs dans la transition des pratiques	X	X	X			X
7-améliorer les capacités de stockage par le sol du CO2	X	X	X			X
7-réduire les émissions liées à l'activité agricole	X	X	X			X

<sup>1</sup> [X : oui (X) : potentiellement]

<sup>2</sup> Autre : selon le cas : Communes, Chambre d'Agriculture, Marne Développement, porteurs privés, associations...

Axe 3 : Favoriser une économie résiliente et durable	Territoire concerné			Portage		
	CCBC	CCSSOM	CCSM	EPCI	PETR	Autre
N°action – sous action						
8- mise en place de formations des professionnels du bâtiment	X	X	X		X	
8- communication sur les professionnels de la construction durable	X	X	X		X	
9- accompagner les industriels dans leur démarche de transition	X	X	X			X
9- accompagner les industriels dans les projets de décarbonation	X	X	X	(X)		X
9- rénover les bâtiments tertiaires	X	X	X			X

Axe 4 : Habiter durablement le territoire	Territoire concerné			Portage		
	CCBC	CCSSOM	CCSM	EPCI	PETR	Autre
N°action – sous action						
11- programme d'animation sur la sobriété et la transition énergétique	X	X	X		X	
11- Orientation des ménages (technique et administratif)	X	X	X		X	
12- accompagnement des ménages dans la rénovation énergétique (AMO)	X	X	X		X	
12- financement de travaux de rénovation énergétique	X	X	X		X	
13- Information des bailleurs sociaux sur la rénovation	X	X	X		X	
14- animation d'un groupe de travail « précarité dans le logement »	X	X	X		X	
15- préservation de la ressource en eau	X	X	X	X		
15- actions d'éducation à l'environnement	X	X	X	(X)		X
16- actions visant à la réduction de la production de déchets	X	X	X	X		
16- promotion de l'économie circulaire et du ré-emploi	X	X	X		X	(X)
17- réseau de chaleur urbain		X		X		

Axe 5 : Améliorer la mobilité et structurer une offre plus durable	Territoire concerné			Portage		
	CCBC	CCSSOM	CCSM	EPCI	PETR	Autre
N°action – sous action						
18- mise en place du comité des partenaires (mutualisé)	X	X	X	X	X	
18- promotion des initiatives de mobilité	X	X	X	X		
18- Plan de mobilité simplifié	(X)	(X)	(X)	(X)	(X)	
19- Incitation au covoiturage	X	X	X	X		
19- Aménagement d'aires de co-voiturage	X	X	X	X		
19- développement de PDIE	X	X	X			X
20 – développer les infrastructures cyclables	X	X	X	(X)		X
20- améliorer la marchabilité	X	X	X			X
21- lignes de frêt capillaire		X	X	X		X
22- promotion de l'écoconduite en milieu professionnel	X	X	X			X
22- réseau d'énergies « propres »	X	X	X	X		

Axe 6 : Assurer la mise en œuvre du PCAET	Territoire concerné			Portage		
	CCBC	CCSSOM	CCSM	EPCI	PETR	Autre
N°action – sous action						
23- communiquer sur les enjeux Climat Air Energie	X	X	X	X	X	
23- objectifs climats dans les politiques publiques	(X)	X	(X)	X		
24 – animation du comité de pilotage PCAET	X	X	X		X	
24- ingénierie des transitions	X	X	X	(X)	X	



Allemanche-Launay-et-Soyer - Allemant - Anglure  
Angluzelles-et-Courcelles - Bagneux - Bannes - Barbonne-Fayel  
Baudement - Bergères sous Montmirail - Bethon - Boissy le Repos  
Bouchy-St Genest - Broussy le Grand - Broussy le Petit - Broyes  
Champguyon - Chantemerle - Charleville - Châtillon sur Morin  
Chichey - Clesles - Conflans sur Seine - Connantray-Vaufrey  
Connantre - Corfélix - Corrobert - Corroy - Courcemain  
Courgivaux - Escardes - Esclavolles-Lurey - Esternay  
Euvy - Faux-Fresnay - Fère-Champenoise - Fontaine-Denis  
Fromentières - Gaye - Gourgauçon - Granges sur Aube  
Janvilliers - Joiselle - La Celle sous Chantemerle  
La Chapelle-Lasson - La Forestière - La Noue  
La Villeneuve lès Charleville - Lachy - Le Gault-Soigny  
Le Meix-Saint Epoing - Le Thout Trosnay - Le Vézier  
Les Essarts le Vicomte - Les Essarts lès Sézanne - Linthelles  
Linthés - Marcilly sur Seine - Margny - Marigny Le Grand  
Marsangis - Mécringes - Mœurs-Verdey - Mondement-Montgivroux  
Montgenost - Montmirail - Morsains - Nesle la Reposte  
Neuvy - Oignes - Oyes - Peas - Pleurs - Potangis - Queudes  
Réuves - Réveillon - Rieux - Saint Bon - Saint Just-Sauvage  
Saint Loup - Saint Quentin le Verger - Saint Remy sous Broyes  
Saint Saturnin - Saron sur Aube - Saudoy - Sézanne  
Soizy aux Bois - Thaas - Tréfols - Vauchamps - Verdon  
Villeneuve la Lionne - Villeneuve-Saint Vistre  
Villiers aux Corneilles - Vindey - Vouarces

# Plan Climat Air Energie Territorial

Programme d'actions